



## SNCF RÉSEAU VOUS INFORME

**CAMPAGNE D'ACQUISITION DE DONNÉES POUR LES ÉTUDES DU PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR (LNPCA) DANS LE QUARTIER DE SAINT-ANDRÉ À MARSEILLE DU 30 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2023\***

SNCF Réseau engage, du 30 janvier au 10 février 2023, une campagne de reconnaissance géotechnique dans le cadre des études du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA, afin de disposer d'éléments fiables de connaissance des sols (géologie, niveau des nappes phréatiques et aléas géologiques).

L'entreprise « Géotechnique » mandatée par SNCF Réseau réalisera les forages géotechniques à Saint-André. Ces travaux seront réalisés de jour, principalement dans les emprises ferroviaires ou sur le domaine public afin de limiter les impacts sur les terrains privés. Chaque forage dure en moyenne 5 jours.

Les données récupérées alimenteront les études d'Avant-Projet et permettront de définir la conception des ouvrages, et d'affiner l'estimation des coûts. Ces informations permettront également d'adapter les méthodes de construction aux enjeux du terrain et son environnement afin de limiter les nuisances sur les riverains, lors des travaux et une fois l'ouvrage mis en exploitation.

**SNCF Réseau et l'entreprise de sondages prennent toutes les dispositions pour limiter les nuisances liées à ces travaux.**

### DES QUESTIONS SUR LES TRAVAUX ?

Écrivez-nous avec la référence « Sondages géotechniques Marseille - Saint-André » à : [contact-paca@reseau.sncf.fr](mailto:contact-paca@reseau.sncf.fr). Plus d'informations sur le projet sur [www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr](http://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr)

### Le projet des phases 1 & 2 Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

Afin d'améliorer les mobilités du quotidien en cohérence avec les enjeux climatiques, SNCF Réseau et Gares & Connexions portent le projet des phases 1 & 2 de la Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur.

Ce projet répond prioritairement aux besoins d'amélioration des déplacements du quotidien et à l'amélioration du fonctionnement des nœuds ferroviaires de Marseille, Toulon, Nice et la Côte d'Azur.

La déclaration d'utilité publique du projet des phases 1 & 2 de la LNPCA a été signée le 13 octobre 2022 par les préfets des départements des Bouches-du-Rhône, du Var et des Alpes-Maritimes et officialisée par le ministre délégué chargé des Transports, Clément Beaune.

### SNCF RÉSEAU VOUS REMERCIE PAR AVANCE DE VOTRE COMPRÉHENSION POUR LA GÊNE OCCASIONNÉE PENDANT LES TRAVAUX

\*Dates communiquées à titre indicatif et susceptibles d'être modifiées en cours de chantier

LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DES PHASES 1 & 2 SONT FINANÇÉES PAR :

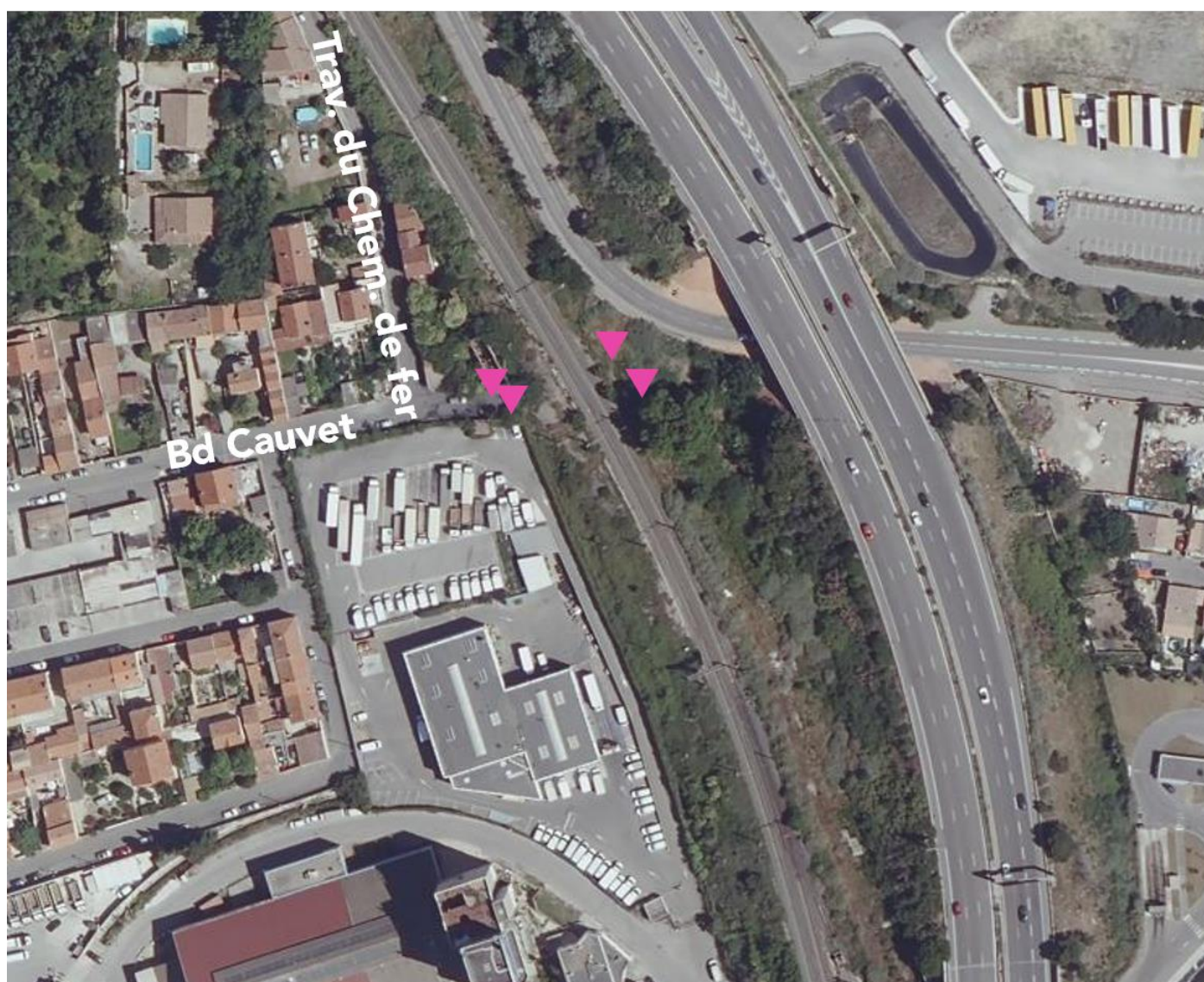




**SNCF RÉSEAU VOUS INFORME**  
**CAMPAGNE D'ACQUISITION DE DONNÉES POUR LES ÉTUDES DU**  
**PROJET DES PHASES 1 & 2 DE LA LIGNE NOUVELLE PROVENCE**  
**CÔTE D'AZUR (LNPCA) DANS LE QUARTIER DE SAINT-ANDRÉ À**  
**MARSEILLE DU 30 JANVIER AU 10 FÉVRIER 2023\***

**Annexes – Zones travaux**

▼ **Implantation des forages géotechniques**



LES ÉTUDES D'AVANT-PROJET DES PHASES 1 & 2 SONT FINANÇÉES PAR :

